

Loïc Prud'homme

Député de Gironde

Monsieur Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole
Bordeaux Métropole
Esplanade Charles de Gaulle
33000 BORDEAUX

Bordeaux, le 31 mai 2018

Objet : Pour le maintien de la piste cyclable sur le pont François Mitterrand

Monsieur le Président,

Le 14 mai dernier le pont François Mitterrand est entré en travaux dans le but d'assurer sur toute sa longueur trois voies de circulation aux voitures. Conséquence immédiate : la piste cyclable qui permettait de relier la rive droite au sud de l'agglomération est condamnée. Les centaines de cyclistes qui l'empruntaient chaque jour devront traverser la Garonne par le pont Saint-Jean, un détour de 15 km sur des itinéraires peu aménagés pour les cyclistes, un trajet inenvisageable au quotidien.

Or, cette piste cyclable en service depuis 1990 était un axe majeur du Réseau Express Vélo de la Métropole. Elle était utilisée non seulement par des habitants de l'agglomération pour se rendre sur leur lieu de travail mais aussi dans une pratique de loisir pour rejoindre rapidement la piste Roger Lapébie. Située au cœur du quartier Euratlantique en pleine expansion, le nombre d'usager devrait selon toute logique être en forte hausse dans les années à venir.

Les problèmes d'engorgement sur la rocade bordelaise et particulièrement à l'entrée du pont François Mitterrand sont un problème majeur pour la Métropole et le quotidien de ses habitants. Cependant, face aux dangers que représente la pollution de l'air dans nos agglomérations, il est regrettable que cette décision privilégie le tout-voiture au détriment d'un mode de déplacement alternatif. D'autant plus que Bordeaux Métropole s'est engagée pour la défense des mobilités douces et se fixe comme objectif 15% de la part modale du vélo en 2020.

Le développement de la Métropole et les difficultés de mobilités que cela engendre ne doivent pas condamner les habitants des périphéries à l'usage de la voiture, or en fermant cette piste cyclable c'est le message qui est envoyé. Des solutions peuvent être envisagées sans pour autant empêcher le développement du vélo et favoriser le tout voiture : mises en place de parcs relais, massification des transports en commun, renforcement du fret en s'appuyant sur la plateforme d'Hourcade, développement des mobilités douces.

Au vu des éléments présentés ci-dessus, je ne peux que me joindre aux usagers cyclistes pénalisés, aux associations et aux élus locaux qui demandent le maintien de la piste cyclable sur le pont François Mitterrand et à ce que soient étudiées avec sérieux les possibilités d'une passerelle piéton-vélo en encorbellement sur toute la longueur du pont.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées,

Loïc Prud'homme

Député de Gironde

